

A propos des tarifs de cubage

M. THALMANN, ancien Directeur de la Société d'exploitation Gabonaise et de la Société forestière du Niari, auquel nous avons communiqué l'étude de M. LANLY nous a fait part de ses réflexions sur les problèmes des inventaires et des tarifs de

Les Exploitants Forestiers furent, de tous temps dans l'obligation d'évaluer les ressources des zones boisées susceptibles d'exploitation. Seule l'**exploration** permettait de situer l'emplacement des concessions et la **prospection systématique** s'imposa rapidement pour déterminer les conditions d'exploitation les plus avantageuses. C'est ainsi qu'à la S. C. A. F. (Compagnie des Scieries Africaines — Côte d'Ivoire), que nous citerons exclusivement à titre d'exemple, en raison de la quantité d'essences diverses que cette entreprise exploitait selon les possibilités d'utilisation industrielle établies par la Mission BERTIN, un service de prospection spécialisé dressait, dès 1924, des cartes forestières donnant, avec les renseignements topographiques essentiels, la situation des arbres exploitables. Les méthodes de prospection variaient d'un Territoire à l'autre, selon les exigences particulières de chacun, mais généralement on dénombrait, par comptage, les pieds d'une essence déterminée. Pour évaluer le volume utile, on tenait compte de la composition des peuplements, de la taille des arbres, de la forme des fûts, de la nature du bois (chenillage pour l'Okoumé p. ex.) et de la configuration du terrain. Cette façon de procéder donnait, appliquée consciencieusement, des résultats très satisfaisants. On ne mesurait pas les arbres mais il arrivait qu'on soit obligé de prendre les circonférences de pieds à la limite des dimensions d'exploitabilité, en ceinturant le fût à l'aide d'un décimètre à ruban, l'utilisation de pieds à coulisse en bois s'étant révélée peu commode. On estimait le rendement possible des arbres dénombrés par référence aux résultats d'exploitation de massifs similaires en ne retenant, comme volume certain, que celui des billes effectivement commercialisées. En effet, entre ce volume et le volume des arbres debout, l'écart a toujours été considé-

cubage tels qu'ils se présentent pour un exploitant forestier.

Nous sommes heureux de publier cette note de M. THALMANN qui intéressera certainement nos lecteurs.

nable, conséquence de pertes par accident d'abatage, d'élimination par suite de défauts internes ou vices de forme. Ces pertes apparaissent particulièrement élevées dans les forêts fortement hétérogènes comportant des sujets isolés de grande taille, ainsi que dans celles poussant sur terrain accidenté.

Cette méthode empirique, encore valable, estimons-nous, pour l'exploitation traditionnelle, ne saurait évidemment suffire pour toutes les études concernant la forêt tropicale spontanée, étant donné qu'elle ne permet pas d'évaluer toutes les réserves ligneuses d'un massif. Un cubage méthodique devient nécessaire mais comme il est impossible de mesurer chacun des arbres d'une zone étendue et de parcourir difficile la mise au point de tarifs particuliers s'impose. C'est le but de l'étude de M. LANLY. La note analytique qu'il présente nous paraît particulièrement complète, bien que l'auteur se défende d'avoir épuisé le sujet. Cette étude met à la disposition des prospecteurs les éléments mathématiques de base, assortis de recommandations et réserves quant à leur utili-

Forêt primaire au fond d'un ravin. Eclaircie par dessouchage au Caterpillar. Travaux préparatoires à l'avancement de la route. Eseka, Cameroun.

Photo Aubréville, 1952.



sation en fonction de travaux particuliers exécutés dans un but précis. Ces commentaires nous paraissent d'une importance capitale, l'application stricte de méthodes de calcul perfectionnées avec le souci exclusif d'exactitude risquant de donner des résultats statistiquement justes mais d'intérêt pratique limité. La valeur des résultats reste donc, dans une large mesure, fonction des choix initiaux que chaque opérateur prendra au départ et de la façon dont s'exercera son action personnelle pendant la durée des travaux. Une exactitude absolue n'étant pas réalisable quelle est la marge d'écarts admissible ? M. LANLY, dans un cas particulier trouve $\pm 3\%$. A notre avis des écarts même un peu supérieurs sont négligeables car ils jouent dans les deux sens. Comme il s'agit de déterminer une masse de matière première une sous évaluation limitée n'apparaîtra jamais comme une erreur. Elle ne pourra le devenir que pour des massifs de faible importance qui apparaîtraient un peu plus pauvres qu'ils ne sont effectivement. Dans les autres cas c'est plutôt la surévaluation qu'il faut craindre et éviter. Dans les prospections traditionnelles on s'assure une certaine marge en ne comptant ni les surtiges, ni les branches, ni les arbres ayant un diamètre inférieur aux normes d'exploitabilité. L'expérience a démontré que le volume d'accroissement annuel ne vient pas nécessairement s'ajouter au volume général, tout au moins dans les forêts adultes, dans lesquelles il compense simplement les pertes subies par la disparition d'arbres recensés. En résumé, si dans une prospection totale, la plus grande exactitude doit être le souci constant du prospecteur,

il ne devrait jamais perdre de vue la destination, le but utilitaire de son travail.

A notre avis, la référence aux carnets de chantier, quand elle est possible, sera toujours préférable à la confection d'échantillons particuliers, d'abord en raison du gain de temps, par l'économie d'une préparation souvent difficile à réaliser, finalement par l'importance de la documentation dont le prospecteur disposera quant à la présentation des fûts, celle des billes n'entrant pas en ligne de compte. La forêt tropicale est exploitée maintenant de façon intensive tant en ce qui concerne la variété des essences que par la gamme des qualités admises par le marché. On peut en tirer des renseignements importants pour apprécier les ressources que cette forêt comporte en vue d'usages nouveaux. L'application des méthodes d'évaluation perfectionnées, reposant sur des bases techniquement confirmées donnera les résultats les plus utiles.

Néanmoins, des inventaires généraux exécutés souvent dans l'ignorance de l'usage qui sera fait ultérieurement des résultats, seront toujours des travaux délicats. On ne peut que féliciter M. LANLY de s'être plus particulièrement soucie de mettre au point des tarifs simples et pratiques. Finalement, c'est aux utilisateurs qu'il appartiendra de bien interpréter les chiffres mis à leur disposition et d'apprécier les marges de sécurité qu'il conviendra de prendre quant au rendement industriel des réserves ligneuses que le prospecteur aura consciencieusement dénombrées. Les exagérations commises par le passé, dans ce domaine, ne seraient plus admissibles.

NOTE RELATIVE A LA 1^{ère} PARTIE DE L'ARTICLE INTITULÉ LES « TARIFS DE CUBAGE »

Une légère erreur s'est introduite pages 25 et 26 du numéro 100, à propos de la définition du rapport de corrélation η . C'est le carré du rapport de corrélation, η^2 , qui est défini par la formule du bas de la page 25 et non le rapport de corrélation η comme il est écrit. Par contre, c'est η qu'il faut lire et non η^2 , à la troisième ligne du paragraphe intitulé « Remarque importante » au bas de la page 26.

